

LE BILLET DU MAIRE



Un nouveau souffle...

Cela fait bientôt deux ans que l'équipe municipale est en place. Je crois pouvoir le dire, elle n'a pas chômé sur ces deux premières années. Des travaux du pont de bois à la réorganisation des équipes d'agents, de l'aménagement de la bibliothèque à la construction de la chaufferie bois, les projets importants n'ont pas manqué mais la gestion du quotidien et du bon entretien de la commune ont aussi mobilisé notre énergie. Pourtant nous ne sommes pas au bout du chemin et des projets importants restent à étudier et porter : de la nouvelle boucherie à l'assainissement du bourg, de l'aménagement du square à celui des bords de rivière, il y a encore beaucoup à faire.

Et malgré la disparition de Michel Cassonnet dans l'équipe municipale ou de Dominique Roussel dans l'équipe technique, il faudra trouver le second souffle pour poursuivre l'action engagée.

Ce nouveau souffle, je forme le vœu, en ce début d'année, qu'il sera aussi porteur d'espoir pour notre pays. Je souhaite qu'un vent nouveau se lève, chassant au loin les nuages sombres qui ont marqué l'année 2015. Crise, terrorisme, chômage, barbarie, guerre, repli sur soi : ces mots menaçants ne doivent pas franchir le cap de cette nouvelle année.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2016. Que des vents favorables vous accompagnent !

Le Maire
Vincent FORTINEAU

ETAT CIVIL

Décès :	Le 30 octobre : Michel CASSONNET, 15 l'Âge Le 4 janvier : Dominique ROUSSEL, chemin des Frères Goncourt Le 07 Février : Odette MORISSEAU Épouse MELCHIORI, 15 rue Eugène Alluaud Le 25 février : Liliane TINGAUD Veuve LAVALETTE, 16 La Renauchat
Inhumation :	Le 5 octobre : Mme Suzanne BLANCHARD veuve LOUIS (Guéret) Le 23 décembre : Mme Yvonne DEGAY veuve BOURNAVAUD Le 08 Février : Gilles DUGENEST (Bussière-Dunoise)
Naissance :	Le 20 novembre : Valentin LEBOURG, de Aurélien LEBOURG et Claire SAUVAT, 3 la Roche

SEANCES DU CONSEIL du 09 novembre et 18 décembre 2015

Etude de devis

- Devis de la chambre des métiers pour l'étude de faisabilité d'une nouvelle boucherie pour un montant de 2.000,00 €,
- Devis d'Evolis 23 pour la réfection de la route des Combes vers la Planche pour un montant de 17.328,09 €TTC,
- Passation de plusieurs avenants aux marchés de la chaufferie bois pour réduire quelques prestations et permettre de refaire en enrobé la cour derrière la Poste. Au total, les travaux sont augmentés de 8.286,60€ TTC.

Points divers

- Autorisation de rétrocession de cases de columbarium et de concessions au cimetière au prix initial, moins les frais de douane,
- Refus du versement des indemnités de conseil au receveur municipal,
- Admission en non-valeur d'impayés pour 6.113,90€ suite à une liquidation judiciaire.

Éclairage route des Impressionnistes (entrée du bourg)

Le Conseil fait le choix du matériel retenu et du plan de financement des travaux.

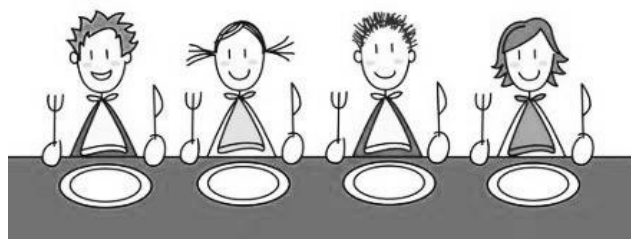
Compte

tenu des subventions espérées de l'Etat, du Syndicat Départemental des Energies, il resterait, après récupération de la TVA, environ 6.100€ à la charge de la commune sur un total de travaux de 20.200€ TTC



Rapport cantine 2014/2015

Le bilan de gestion 2014/2015 fait ressortir un déficit de 6.736,74 €. Le prix de vente du repas est fixé à 3.20 €



alors que son prix de revient est de 5,90 €. La commune prend donc à sa charge 43,23 % du prix du repas

Schéma de coopération intercommunale

Le conseil municipal approuve le futur schéma qui prévoit pour notre secteur le rapprochement des ComCom du Pays dunois, de Bénévent Grand Bourg et du Pays Sostranien.

Achat d'une épareuse

Après consultation des différents fournisseurs potentiels et visite sur site des matériels proposés les plus



intéressants, par la commission chargée de ce dossier, le conseil municipal retient finalement la proposition des établissements Dubranle pour un broyeur Noremat d'un montant de 40.836,12 € TTC et une reprise de l'ancien matériel pour un montant de 12.700 €.

LE REAMENAGEMENT DU SQUARE ROLLINAT

Aménagé dans les années 60, le square Rollinat occupe aujourd'hui l'espace où il y a près d'un siècle, des écoliers patinaient sur les mares gelées devant la maison de Maurice Rollinat à la Pouge.



Situé au carrefour des routes venant de Dun le Palestel et de Chambon Sainte Croix, il est une porte d'entrée pour le bourg. Entre chemins empierrés, allées bitumées, arbres et bassin vide, ce square a sans doute besoin d'un rafraîchissement. Son état général et notamment le bassin vide ont d'ailleurs été pointés du doigt lors du renouvellement du label « village fleuri » et il faut s'engager rapidement sur un embellissement si la commune veut garder ce label valorisant.

Pour un aménagement de qualité, la commune a sollicité l'appui du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE23). Celui-ci est intervenu pour réaliser le diagnostic de cet espace et établir des préconisations d'aménagements par exemple:

- réfléchir globalement à l'aménagement du carrefour avec la route de Beauregard qui laisse un très (trop ?) grand espace bitumé ouvert...



- réfléchir à un projet qui vienne évoquer cet espace à l'époque de la mare de Rollinat
 - remplacer la haie de thuyas par une haie bocagère arbustive.
 - Supprimer des allées bitumées autour du bassin et créer un espace enherbé avec pelouse rase et prairie fleurie
 - installer des espèces végétales dans le bassin, sur des niveaux différents pour lui donner une vie et un aspect plus naturels
- Reste à transformer ces préconisations en un vrai projet d'aménagement puis en travaux bien concrets.



FRESSELINES, VILLAGE D'ARTISTES



« Les gens viennent à Fresselines pour voir des peintres ». C'est ainsi que cette artiste-peintre pastelliste résume sa saison 2015. Bien qu'écourtée pour des raisons personnelles cette période d'exposition aura porté ses fruits. Agnès DORTU a accueilli nombre de collectionneurs et amateurs de peinture qui sont repartis enchantés, heureux propriétaires d'une ou plusieurs des nombreuses œuvres proposées par cette très récente fresselinoise.



Ancienne élève d'Albert Malet et de l'école des Beaux-Arts de Rouen, Agnès DORTU se présente volontiers comme un « *peintre généraliste de campagne* » proche de la nature. Son installation à Fresselines ne relève peut-être pas tout à fait du hasard. Sa première toile fresselinoise, le Moulin de Vervy, remonte à 1986. Lorsqu'en 1987 elle pose son chevalet et sa palette au bord du lac de Vassivière elle entreprend la visite de la Vallée des Peintres. Ses « *maîtres à penser la peinture* » se trouvant principalement dans le groupe des impressionnistes c'est, tout naturellement, qu'elle et son compagnon, deux jours après l'acquisition de leur logis, se retrouvent dans notre village sur les pas de Claude MONET. Le Bar est alors en quête d'un reprenneur. Le couple s'interroge fortement sur cette opportunité pour se résoudre malgré tout à demeurer à Vassivière où ils créent un bar artistique « Le Marronnier » attenant à l'atelier-expositions. Domiciliée depuis 2002 près de Saint Léonard de Noblat c'est au mois de juillet dernier qu'Agnès DORTU vient à l'Espace Monet-Rollinat déposer l'une de ses œuvres et

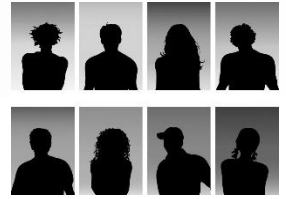
voit le panneau « à louer » sur la station. Un coup de téléphone plus tard « La Station des Artistes » est née. Agnès DORTU est désormais fresselinoise.

Issue d'une famille d'agriculteurs normands, ses sujets d'inspiration sont « *variés mais toujours empreints d'un ruralisme revendiqué* ». Elle choisit de « *mettre en exergue le beau, l'étrange, le fascinant de ce que son esprit observe et repère dans ce que lui offre quotidiennement la nature dans toute sa diversité, même dans l'élément qui pourrait sembler le plus banal.* » Agnès DORTU est une artiste de chevalet dont l'atelier s'ouvre volontiers vers l'extérieur et elle participe avec bonheur aux joies du « *pleinairisme* ». L'un de ses sujets de prédilection est l'eau qui la fascine notamment pour la difficulté à la représenter. S'exprimant dans un genre figuratif postimpressionniste, elle emploie la peinture à l'huile, l'acrylique et le pastel. Les bleus et les verts, très présents dans la nature, ont sa faveur mais sa palette est multiple comme ses techniques et ses sujets.

Ses voyages dans l'imaginaire s'expriment à l'encre de chine, alliant une sorte de calligraphie harmonieuse et esthétique à une empreinte qui ne fait qu'évoquer le sujet afin de nous aider à mieux comprendre le message. Ici l'artiste suggère, évoque et supprime le réalisme.

Peignant sans relâche Agnès DORTU, titulaire de nombreux prix et récompenses, participe à de multiples expositions individuelles ou collectives depuis 1973 mais le chaleureux accueil des Fresselinois lui est allé droit au cœur ce dont elle tient à les remercier. Nous la remercions également d'honorer notre village par sa pratique artistique si lumineuse, si sincère et pure.

LES GENS D'ICI



Albert PRADREAU meunier au moulin de VERVY



Il a été durant de longues années, l'un des meuniers du moulin de VERVY à FRESSELINES

En 1949, après son service militaire, durant lequel il est confronté à la

lutte contre les incendies de forêt dans les Landes, il exerce la profession de bûcheron-tâcheron à la scierie GUILLON à la Belardière.

En 1953, il est embauché définitivement en qualité de meunier au moulin de VERVY.



Ce métier, dur à l'époque, est partagé par au moins quatre autres meuniers. Le moulin est alors exploité par la famille BLANCHET de FRESSELINES (père et fils) ALBERT nous confie :

Durant l'hiver 1955, il faisait tourner le moulin, seul, toutes les nuits - Il effectuait la tournée dans les villages, pour livrer la farine avec un vieux camion UNIC qui

existerait encore de nos jours. Il chargeait ses sacs de 100 kilos de farine avec ses camarades à destination de la gare de SAINT-SEBASTIEN.

Il s'occupait de l'entretien et contrôlait le plansichter pour vérifier la présence de trous éventuels sur la toile. Un jour, l'entretien assidu et permanent du moulin lui a même coûté un doigt !

L'inondation de l'année 1960 à FRESSELINES a envahi le moulin sur une hauteur de deux mètres , provoquant l'arrêt du meulage du blé durant quinze jours.

La pénurie de farine à certaines saisons, incitait à faire venir du blé de RUSSIE ou d'AMERIQUE et de tous les coins de FRANCE. Parfois, le blé avait la couleur de l'antracite, provenant des cales des bateaux qui transportaient également du charbon et qui n'étaient pas correctement nettoyées

ALBERT savoure aujourd'hui une retraite paisible en compagnie de son épouse SOLANGE qui l'accompagne depuis 65 ans. Ils ont vécu dans ce moulin de 1970 à 1984, année de l'arrêt définitif de l'exploitation du moulin et également de sa retraite.

Ce moulin reste néanmoins dans le paysage de FRESSELINES et garde dans le cœur des Fresselinois la nostalgie d'un métier authentique et ancestral.

Né en 1927 à CHENIERS, Albert PRADREAU réside à FRESSELINES.

LE COIN DU PATOIS

« Los chingues avins mangea la boue » « les chiens ont mangé la boue »

(Une image pour dire qu'il a gelé si fort que la boue a disparu, est devenue aussi dure que la pierre dans les cours et dans les chemins)



INTERCOMMUNALITE

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Ce service est organisé pour permettre aux usagers non motorisés d'aller à Dun



le Palestel, La Souterraine, Guéret ou à la gare de St Sébastien et ainsi de se rendre dans les commerces, les services publics ou médicaux...

Il fonctionne sur réservation uniquement et selon des horaires prédéfinis (voir tableau). Un taxi vous prend et vous ramène à votre domicile

Comment réserver ?

Il faut s'inscrire en téléphonant l'avant-veille du déplacement avant midi au bureau de la communauté de communes : tél 05 55 89 12 03

Combien ça coûte ?

Un prix forfaitaire unique : 4.00 € le trajet aller-retour

destination	jour	horaires
Dun le Palestel	1er et 3ème jeudi du mois	départ 8 H 30
		retour 11 H 30
Gare de St Sébastien/Limoges	mardi	départ 12 H 30
		retour 18 H 30
La Souterraine*	jeudi	départ de Dun : 8 H 30
		retour à Dun : 11H30
Guéret*	le vendredi (hors vacances scolaires)	départ de Dun : 9 H retour à Dun 19 H10

* : correspondance avec les lignes régulières de bus

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Pour le maintien à domicile des personnes âgées, la ComCom propose une livraison de repas équilibrés, pour tous les jours ou selon un rythme choisi. Composés de 6 éléments, les menus variés et adaptés (régime sans sel et/ou diabétique) sont élaborés par une diététicienne. Confectionnés en liaison froide, ils sont livrés 3 fois par semaine

dans des barquettes prêtes à être réchauffées. L'occasion aussi d'échanger quelques mots avec Magaly qui apporte en prime sa gentillesse et sa bonne humeur !

Pas de contrainte de durée, pas de contrat : le service peut être mis en place de façon régulière ou temporaire, suite à un retour d'hospitalisation par exemple, ou en l'absence de la personne aidante habituelle.

Tarif : 8.20 € (aides financières possibles, notamment dans le cadre de l'APA).



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Permis de conduire citoyen, tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes de 17 ans 1/2 à 25 ans, peut être votre passeport pour l'emploi

... Mais vous n'avez pas les ressources pour le financer

La communauté de communes du Pays Dunois peut vous aider en vous attribuant une bourse qui financera en partie votre formation :

En contrepartie d'un engagement :

- À effectuer une activité citoyenne d'une durée de 60 heures, au sein d'une structure associative ou d'une collectivité
- À suivre de façon assidue la formation au sein d'une auto-école ayant signé une convention de partenariat avec la communauté de communes
- À accepter de rendre compte régulièrement de l'évolution de votre formation.

**Besoin de précisions sur ces services ?
N'hésitez à contacter Aurore au bureau
de la communauté de communes.**



Quel avenir pour nos écoles rurales ?

Depuis plusieurs semaines, la presse en parle régulièrement.

Certains sont résolument

contre et on les

entend beaucoup. D'autres plutôt pour,

mais on les entend peu... Depuis de

nombreuses années, la Creuse perd

malheureusement à chaque rentrée un

peu plus d'élèves et avec plus ou moins

de cohérence un peu plus d'enseignants

et de classes. À chaque fois, forcément,

élus, parents et enseignants sont

mobilisés contre ces mesures de carte

scolaire, toujours vécues douloureusement

sur les communes touchées. En 2015,

dans une perspective de perte de 9

postes pour le Département, l'Éducation

Nationale et les maires de Creuse ont

négocié la signature de ce protocole

d'offre scolaire comme d'autres

départements ruraux.

Approuvé avec une faible majorité de

maires et peu de présents lors d'une

réunion extraordinaire de l'AMAC

(Associations des Maires et Adjoints de la

Creuse) ce protocole a néanmoins permis

de récupérer 5 postes à la rentrée

2015/2016. Signé pour 3 ans (2015-

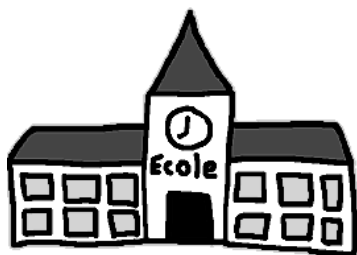
2017), il vise notamment à réfléchir à

une nouvelle organisation des classes et

des écoles pour la rentrée 2017 et au-

delà. Plusieurs éléments confirment

malheureusement cette nécessité.



D'une part les effectifs d'élèves au primaire et en maternelle ne cessent de baisser et les perspectives des prochaines années vont dans le même sens. Plus de 1000 élèves en moins sur 5 ans... D'autre part les programmes scolaires sont désormais organisés en de nouveaux cycles dont un cycle CM1/CM2/6^{ème}, avec la volonté de l'éducation nationale de "rapprocher" les CM des collèges.

Aujourd'hui, après 5 réunions de présentation du contexte et des opportunités entre la directrice académique et les maires, chacun doit se positionner sur ce protocole. En effet, son application n'est pas obligatoire pour les communes, il leur offre seulement l'opportunité de réfléchir à une organisation différente de leurs écoles en contrepartie de postes sauvegardés (provisoirement au moins). Dans le cas particulier de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI Fresselines-Maison Feyne-Villard) peut-être faudra-t-il ouvrir cette réflexion face à des perspectives d'effectifs en forte baisse encore l'an prochain. Et cette fois-ci, dans le cadre d'une nécessaire concertation entre les élus, les enseignants et les parents d'élèves.

Alors que l'on se plaint tant de voir nos services publics démantelés par des « technocrates parisiens » osera-t-on réfléchir par nous-mêmes à l'organisation de notre service public scolaire ?





TOUR DU CANTON

Le tour cycliste du canton 2016 (départ et arrivée : Chéniers) aura lieu le mercredi 06 avril 2016. Il arrivera à Fresselines par la route de Crozant, le Pont de Vervy, le carrefour de la Pouge puis direction l'Age avant de s'échapper pour Nouzerolles. Passage attendu entre 16h45 et 17h15. Pensez à vous organiser pour circuler et encourager les coureurs aussi.



ATTENTION LA TELE PASSE EN HD

Le 05 avril prochain, la TNT passera en qualité haute définition. Pour vérifier que vous continuerez bien à recevoir les 25 chaînes TNT, faites le test. Si sur la chaîne 7 ou 57, le logo Arte HD est visible, c'est bon, sinon pensez à vous équiper. Renseignements sur recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818



NOUVEAUX HORAIRES :



Depuis la mi-février, malgré l'opposition de la mairie et en

dépit des actions menées par le collectif de défense des services publics, les horaires de la Poste changent.

Le bureau de poste est dorénavant ouvert

- Du lundi au jeudi de 14h à 16h45
- le vendredi de 14h à 17h

FRESSELINES VILLAGE FLEURI



Le jury pour le fleurissement est passé par Fresselines cet été. Il a choisi de confirmer l'attribution de deux fleurs pour

notre commune. Nous pouvons en être fiers car il y a assez peu de communes de moins de 1000 habitants à obtenir cette distinction sur la Creuse. Bravo donc et merci aux adjoints et employés municipaux pour leurs idées et leur travail. Le jury a néanmoins pointé quelques faiblesses dont les jardinières et surtout le square Rollinat. À améliorer impérativement si l'on souhaite conserver cette distinction

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Dimanche 13 mars : Printemps des poètes – L'œil et la Main

Samedi 26 mars : Comité des fêtes et d'animation, course cycliste

Samedi 9 avril : Du Pinard et des Arts, Concert, La Belardière

Dimanche 10 avril : UNRPA, loto 14 h salle polyvalente

Samedis 16 et 23 avril : Du Pinard et des Arts, concert, La Belardière

Dimanche 8 mai : commémoration 2^{ème} guerre mondiale

Dimanche 8 mai : Foire aux plants

Samedi 14 mai : Du Pinard et des Arts, Concert, La Belardière

Samedi 21 mai et Dimanche 22 mai : Du Pinard et des Arts, Stage Forge 10 h, La Belardière

Dimanche 22 mai : L'œil et la Main, Journée des Auteurs

Dimanche 29 mai : Comité des fêtes et d'animation, concours de pétanque 14 h